



INFORMATION CANDIDATS REPROGRAMMATION SUITE A LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19

En raison de l'épidémie de Coronavirus Covid-19, les épreuves d'admissibilité du **concours de technicien principal de 2ème classe 2020**, initialement prévues le jeudi 16 avril 2020, sont reportées au **jeudi 15 avril 2021**.

Pour les candidats téléinscrits, les convocations seront accessibles via leur accès informatique sécurisé à partir du 30 mars 2021.

Seuls les candidats ne bénéficiant pas d'une adresse mail recevront ces pièces par voie postale.

Ces convocations préciseront les horaires et le lieu des épreuves. Les candidats devront se conformer strictement au centre d'épreuves indiqué sur leur convocation.

Il est vivement conseillé aux candidats de s'assurer de la validité de leur pièce d'identité ; en effet, pour pouvoir participer aux épreuves, les candidats devront présenter une pièce d'identité en cours de validité avec photo (carte nationale d'identité, carte vitale, passeport, permis de conduire...).

Les épreuves d'admission auront lieu fin octobre-début novembre 2021 à VANNES (56).